

Exercices de mise en situation professionnelle pour les étudiants en M2 IPESS (Ingénierie de projets en ESS) de l'UHA

Il s'agit de présenter le parcours pratique existant en parallèle de la formule d'alternance du Master qui permet aux étudiants, notamment en formation initiale, d'acquérir une expérience importante dans un secteur de l'ESS en prenant part aux activités d'une structure qui offre le support de stage.

Les outils proposés ici offrent un support combiné d'apprentissage et d'utilisation des enseignements fondamentaux acquis durant l'année de Master (méthodologie de projets, gestion comptable, pédagogie coopérative, etc.)

Objectifs

Enrichir le savoir-faire de futurs salarié(e)s du secteur de l'ESS (acteurs, entreprises, collectivités) en les confrontant à des problématiques d'entreprises ou de territoires.

Les mettre en situation de construire collectivement, en faisant l'expérience de travaux de groupe, et dans un temps limité une réponse à une problématique entrepreneuriale précise.

Outils

Deux approches sont proposées :

- La « semaine entrepreneuriale »,
Format concentré (1 semaine) et immersif (accueil au sein de la structure accompagnée) à partir d'une situation unique, qui propose aux groupes constitués autour des différentes thématiques de mutualiser leurs recherches pour proposer une réponse complète à la problématique définie au préalable avec la structure partenaire.
- Le « montage financier de projets » dans le cadre des fonds européens,
Format étendu (4 mois) et intégratif (mise en situation totale) à partir de plusieurs cas de projets réels en développement, qui propose aux groupes constitués autour de chaque projet d'enrichir la vision des structures partenaires par un travail conjoint de réponse à un appel à projets européens

1- La semaine entrepreneuriale

Organisation

Les étudiants sont répartis en 2 groupes : ceux du parcours « développement durable et territoires », et ceux du parcours « économie solidaire ». Ils ont pour mission, dans la semaine, de répondre collectivement à une question concrète posée par un représentant d'une entreprise sociale ou d'une collectivité.

Méthodologie

Le choix des sujets à traiter est fait par un groupe de travail réunissant experts professionnels et universitaires, tous intervenant dans le M2.

L'encadrement de chaque groupe est assuré par un ou deux experts professionnels qui font appel à autant d'autres professionnels ou universitaires qu'il est nécessaire pour enrichir les réflexions des étudiants et apporter des réponses techniques à leurs questions.

Les travaux sont concentrés sur une semaine de regroupement courant janvier.

- ils débutent le lundi par une rencontre avec un représentant de l'entreprise ou de la collectivité ;
- ils se font en sous-groupes thématiques, constitués sur la base des acquis en pédagogie coopérative, les thèmes de travail étant choisis collectivement en fonction du sujet à traiter ; s'y ajoutent des temps quotidiens de mise en commun des avancées de chaque sous-groupe ;
- le vendredi après-midi, les étudiants présentent oralement une 1^{ère} fois les résultats de leurs travaux au représentant de l'entreprise ou de la collectivité demandeuse ;
- une présentation orale finale a lieu le jeudi suivant à l'Université devant les enseignants volontaires, le représentant demandeur et l'autre groupe d'étudiants ; le décalage entre ces 2 présentations permet aux étudiants d'affiner leurs propositions compte-tenu des remarques faites lors de la 1^{ère} présentation.

Un rapport écrit final est ensuite rédigé par les étudiants, rapport remis fin avril à l'Université et aux demandeurs, propriétaires de ce rapport. Celui-ci fait l'objet d'une note collective, attribuée par l'encadrement et par les universitaires ayant participé à la restitution orale.

Exemples de sujets traités

- l'association VMT (Vallée de Munster en transition)
La structure s'interroge sur la création dans sa vallée d'une recyclerie / ressourcerie en complément de la déchetterie mise en place par la Communauté de Communes.
Constituée exclusivement de bénévoles, l'association est bloquée dans sa réflexion par manque de disponibilités et de compétences professionnelles.
Il est demandé aux étudiants de travailler sur les typologies existantes, les aspects juridiques, le modèle économique, l'impact sur le territoire, ...
- l'association VertuOse
La structure gère 2 sites de restauration rapide qui reposent sur 2 piliers : les produits vendus sont locavores (production locale), c'est une entreprise apprenante favorisant l'inclusion professionnelle de personnes à besoins spécifiques, en milieu ordinaire de travail.
Sollicitée pour un développement national, VertuOse demande aux étudiants la rédaction d'un guide permettant la duplication sur d'autres territoires et des propositions quant au mode de gouvernance national de l'éthique des futures entreprises VertuOse.

Pierre Roth, ancien délégué général de la CRESS Alsace (Chambre régionale de l'ESS) intervenant en tant que professionnel dans le M2 IPESS de l'UHA

2- Le montage financier de projets

Organisation

Les étudiants sont répartis par groupes et chaque groupe affecté à l'accompagnement d'un projet réel porté par une structure partenaire.

Les structures sont sélectionnées parmi les candidats à l'appel à projets « Soutien aux micro-projets innovants » du Fonds social européen (FSE) géré par la CRESS ALSACE, sur validation de l'encadrement pédagogique. Elles sont volontaires dans la démarche.

Méthodologie

Le partenaire principal est la CRESS ALSACE qui assure :

- La direction du module, comprenant une intervention de cadrage sur le contexte des fonds européens et la coordination des travaux
- Le choix des structures partenaires porteuses des projets supports

Les travaux se déroulent dans un cadre tutoré avec l'intervention d'un référent professionnel pour chaque groupe, qui permet un suivi adapté à la durée de l'exercice.

Chaque groupe est également en lien direct avec la structure porteuse, via le responsable du projet ou tout interlocuteur désigné, pour effectuer les échanges d'informations nécessaires à la bonne réalisation des travaux, y compris sous forme de rendez-vous et visites.

Les travaux se déroulent en 2 phases, répondant à des objectifs différents, chacune est ponctuée par une restitution orale et écrite en présence d'un jury composé de l'encadrement pédagogique et professionnel :

- phase « diagnostic » (décembre-janvier)

Elle vise à une bonne compréhension de la structure, ses activités, son environnement et du projet visé, dont une présentation globale fait l'objet de l'oral intermédiaire.

La restitution écrite porte sur une note synthétique, complétée par une analyse SWOT et une caractérisation de l'innovation sociale du projet au regard des critères de la grille établie par la CRESS.

- phase « simulation » (février-mars)

Elle consiste en une mise en situation totale en tant que porteur du projet candidat à l'appel à projets FSE, par la rédaction du dossier de financement complet qui fait l'objet de la restitution écrite finale, en parallèle de celui réalisé par la structure.

L'oral final se présente sous la forme d'une simulation d'une audition devant le comité de sélection tel qu'il existe dans la procédure réelle.

L'exercice a évolué depuis son introduction dans le M2 en 2008, il portait au départ sur des projets « rêvés », ou virtuels sur la base de structures existantes. L'évolution vers un partenariat avec des projets réels de structure en phase de développement participe d'un meilleur ancrage du M2 dans le territoire et l'appui à la mise en œuvre d'innovations, pour lesquelles la contribution universitaire s'inscrit dans une approche d'enrichissement mutuel pertinente.

L'observation des résultats de cet exercice montre des formes diverses : création réelle de structure et leur financement pour la réalisation du projet « rêvé », embauche d'étudiants dans les structures partenaires pour porter la candidature réelle et/ou le développement du projet, stimulation du porteur de projet dans sa démarche contre le risque d'abandon, amélioration du projet pour l'obtention du financement ou l'élargissement de sa mise en œuvre, etc.

Damien Lang, chargé de mission Europe de la CRESS Alsace (Chambre régionale de l'ESS) intervenant en tant que professionnel dans le M2 IPSS de l'UHA